Carte d'identité

Les tourbières et landes d'Ars et du Pont tord se situent sur les reliefs de la Montagne limousine, entre 800 et 890m, en Corrèze à cheval sur le territoire des communes de Pérols-sur-Vézère et Saint-Merd-les-Oussines. Son accès se fait aisément par la D979 entre Bugeat et Meymac.

Le site, d'environ 460 ha, accueille des formations de landes sèches qui occupent de grandes surfaces et offrent un paysage remarquable en période de floraison de la Bruyère cendrée et la Callune. Des fasciés de tourbières actives sont également présents au niveau des fonds humides mais en voie de fermeture du fait de la disparition des activités pastorales sur ces zones.

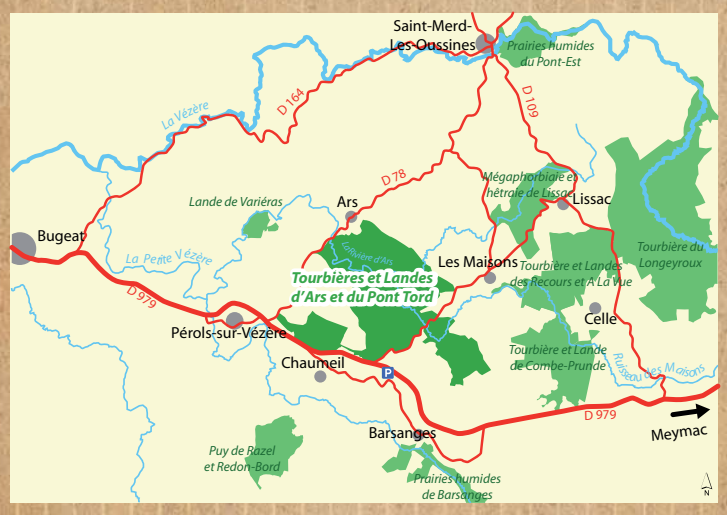

N° de la carte IGN au 1/25000 : 2232-E

Les richesses du site

Traversé par les ruisseaux d'Ars et du Riovert, affluents de la Vézère, le site abrite une multitude d'habitats naturels remarquables. Le socle granitique et l'abondante pluviométrie ont permis l'installation de formations tourbeuses alors que les puys longtemps pâturés par des brebis limousines étaient couverts de landes à bruyères.

Les espèces caractéristiques qui composent ces dernières sont la Callune (Calluna vulgaris), la Bruyère cendrée (Erica cinerea), les Genêts pileux et des anglais (Genista pilosa, G. anglica) et l'Ajonc nain (Ulex minor).

Les pelouses à Nard (Nardus stricta) se trouvent en mosaïque avec les formations de landes sèches sur les versants ou en transition entre les milieux secs et les zones tourbeuses. Les graminées y sont prépondérantes, la végétation est rase, diversifiée et le milieu bien ouvert.

Les tourbières hautes dégradées sont des formations dominées par la Molinie qui forme des touradons. Son développement est du à l'abandon de certaines parcelles ou au drainage qui assèche et provoque la minéralisation de la tourbe en surface. Certaines zones sont rases et riches en Ericacées (Calluna vulgaris, Erica tetralix). D'autres plus actives occupent une assez grande surface sur le site. Elles diffèrent de la tourbière haute dégradée par la présence de fasciés encore actifs. C'est dans les dépressions humides que l'on rencontre le Rhynchospore blanc, le Rossolis à feuilles rondes et la Canneberge (Rhynchospora alba, Drosera rotundifolia, Vaccinium oxycoccos).

D'autres types de tourbières peuvent être rencontrés comme les tourbières de transition. Elles sont caractérisées par le développement d'espèces telles que le Trèfle d'eau, la Potentille des marais ainsi que de l'abondance de Sphaignes. C'est dans ces lieux que l'on va rencontrer des espèces de grand intérêt : La Canneberge à petits fruits (Vaccinium microcarpum) et la Laîche pauciflore (Carex pauciflora), toutes deux très rares et protégées en Limousin.

Le Riovert accueille quant à lui de grands gazons à Littorelle (espèce protégée en France). Les berges sont ponctuées d'espèces typiques des bords de cours d'eaux du plateau de Millevaches : Renouée Bistorte, Raiponce, Lysimaque, Vérâtre blanc (Polygonum bistorta, Phyteuma spicatum, Lysimachia vulgaris, Veratrum album).

Ces différents milieux accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux rares comme le Pipit farlouse, le Tarier des prés, la Pie-grièche grise, le Circaète Jean-le-blanc ou encore l'Engoulevent d'Europe ; certains reptiles tels que le Lézard vivipare ou la Vipère péliade, ou encore la Cordulie arctique ou le Criquet des ajoncs pour les insectes.

Statut et règlementation

Les tourbières et landes d'Ars et du Pont tord sont incluses dans de nombreux périmètres.

Le site fait partie de l'inventaire des Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : ZNIEFF de type I « Bassin de la Haute-Vézère : Tourbières et landes d'Ars » elle-même incluse dans la ZNIEFF de type II « Bassin de la Haute-Vézère ».

Le site est également un SIEM (Site d'intérêt écologique majeur) inscrit dans la charte du PNR de Millevaches en Limousin, d'une surface de 201 ha.

Ars-Pont-Tord fait partie du réseau Natura 2000. Le site des Landes et Zones Humides de la Haute Vézère est opérationnel depuis 2003. Le but de ce classement est de préserver des habitats naturels et espèces patrimoniaux à l'échelle européenne. Libre de mettre en place les moyens qu'il souhaite pour arriver à leur préservation, l'Etat français a choisi le mode contractuel, c'est-à-dire que des actions de restauration et de gestion des milieux sont proposées aux propriétaires et gestionnaires avec une contrepartie sous forme d'incitations et d'aides financières (Mesures Agro-Environnementales, Contrats Natura 2000).

Le site est également inscrit dans le périmètre Natura 2000 de la Zone de Protection Spéciale « Plateau de Millevaches » pour la conservation des oiseaux.

Les rivières traversant le site sont classées au titre de l'article L432-6 du code de l'environnement, obligeant les propriétaires de seuils de les rendre franchissables aux poissons et de les entretenir. Ce classement est en cours de révision en application de la loi sur l'eau (Art L214-17 code de l'Environnement).

Partenaires financiers

l'Europe s'engage en Limousin avec le FEDER

Région LIMOUSIN

Le CREN Limousin

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin a été créé par la volonté des Associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe des espaces naturels.

Le CREN est géré par un Conseil d'administration pluridisciplinaire qui s'appuie sur un Conseil scientifique composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre.

Le CREN dispose d'une équipe salariée actuellement composée de 28 personnes (2011).

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du CREN. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le CREN met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée. Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion. Il établit alors un plan de gestion nécessaire à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce plan, valable 5 ans, permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...). Ensuite le CREN évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes. Et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt qu'il y a à le conserver, le CREN propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le CREN est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de réinsérer dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. Une cinquantaine d'agriculteurs sont partenaires de la gestion des sites du CREN et trois se sont installés avec son aide en 2009 et 2010.

Le CREN est membre de :

Les Conservatoires d'Espaces Naturels

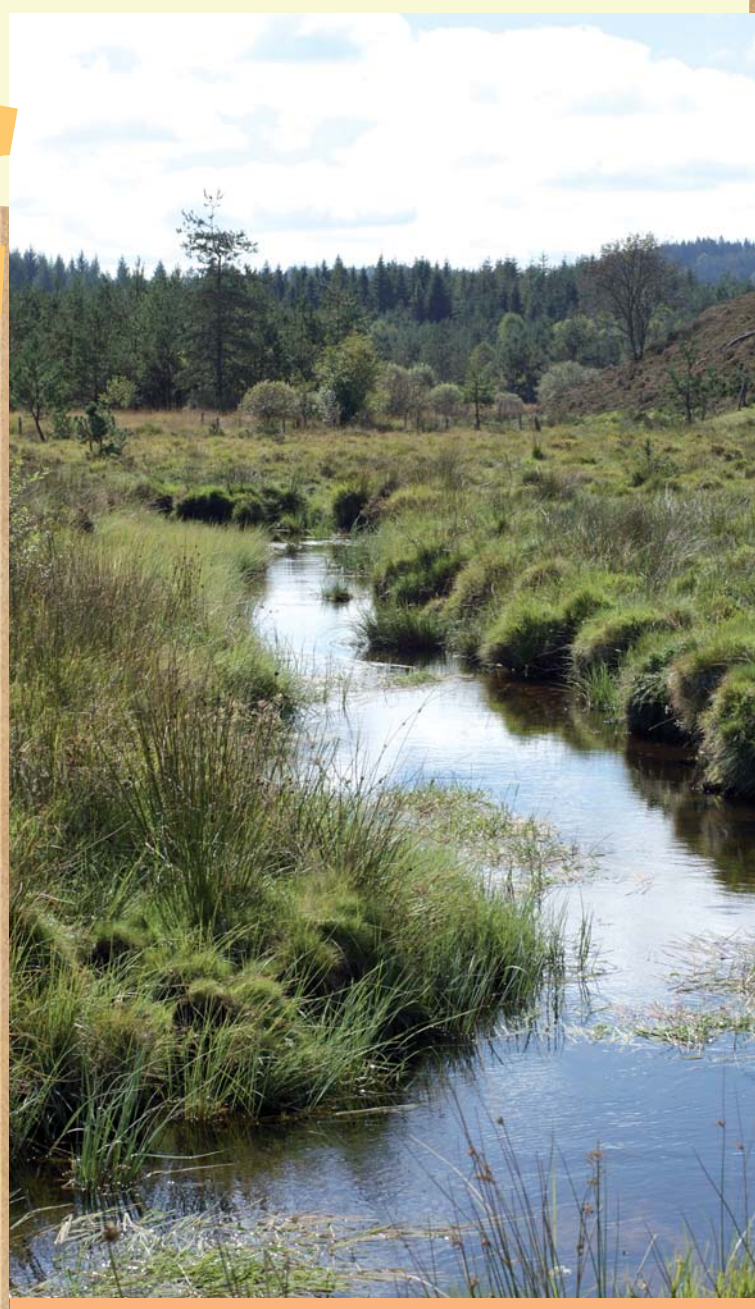

Landes d'Art et du Pont Tord

Pérols-sur-Vézère et Saint-Merd-les-oussines, 19

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Fiche de site

35

Historique du site

De 1998 à 2001, un programme LIFE "Préserver le patrimoine de la Haute-Vézère", porté par le Conservatoire a permis d'obtenir la maîtrise foncière d'environ 30ha sur le site, d'établir une première notice de gestion (bilan des connaissances et orientations de gestion) et d'effectuer les premiers travaux de restauration.
D'autres actions de restauration et de gestion ont pu voir le jour grâce au site Natura 2000 Landes et Zones Humides de la Haute Vézère, par le biais de contrats et de Mesures Agro-Environnementales.
La première acquisition date de 1999 pour l'achat de 6 parcelles soit 17 ha.
Aujourd'hui, plus de 10 ans après, le périmètre d'étude a été élargi englobant les nouvelles surfaces en maitrise (Font Clare, la Gane, Ars) et leur environnement immédiat, soit au total 465 ha. Un plan de gestion sera établi listant les objectifs de gestion et les opérations à réaliser pour les 5 années à venir (2012 à 2016).

Intérêt du site
Pourquoi le gérons-nous ?

Les tourbières et landes d'Ars et du Pont Tord se trouvent au cœur d'un réseau dense de sites gérés par le conservatoire sur le plateau de Millevaches. Il est important de préserver ce site pour maintenir la fonctionnalité écologique de ce réseau de landes sèches et de tourbières de la Montagne limousine. De nombreuses plantes et animaux y sont d'ailleurs inféodés, certains étant protégés à l'échelle européenne, nationale ou régionale. Tout ceci en fait un site unique pour la région qu'il est important de restaurer, entretenir et conserver.

Cordulie arctique

Tourbière

Flore lande sèche

Higland

Les actions de gestion

Suite au programme Life sur la Haute Vézère, des opérations de gestion ont pu aboutir sur le Pont Tord comme la création de parcs de pâturage, la création de gouilles ou la réouverture de certains milieux par du bûcheronnage (contrats Natura 2000).
Aujourd'hui, le périmètre d'étude s'est élargi prenant en compte des parcelles maîtrisées éparses. Un des objectifs du conservatoire sera donc d'obtenir un ensemble homogène de parcelles en maitrise afin d'avoir une gestion cohérente à l'échelle du site.
De plus, le partenariat avec les exploitants agricoles locaux permet l'entretien des milieux ouverts par le pâturage ovin et bovin. Il s'agit ici de vaches et de brebis limousines qui paissent chaque année les landes et les zones tourbeuses du site. Il faut également surveiller le développement de la fougère dans les espaces de landes sèches à Callune et Bruyère et les pelouses à nard qui traduit un état de dégradation du milieu. Se rajoute à cela la nécessité d'améliorer les connaissances sur le site, valoriser et faire découvrir à tous ce paysage remarquable.

Les brebis au pont tord

Pie grièche grise

Espèces emblématiques

La Droséra intermédiaire *(Drosera intermedia)*
Cette petite plante carnivore se rencontre sur des milieux tourbeux très ouverts notamment sur la tourbe nue des dépressions temporairement inondées.
Dans la région, on la retrouve principalement sur la façade ouest de la Montagne limousine.
Cette espèce est protégée au niveau national et inscrite au Livre rouge de la flore menacée de France (Tome II : espèce à surveiller).

Droséra intermédiaire

Littorelle à une fleur *(Littorella uniflora)*
Cette plante de la famille des Plantaginacées pousse en bordure de plans d'eau et dans les petits ruisseaux du plateau de Millevaches. Elle est immergée la plus grande partie de l'année, fleurissant après exondation.
Cette espèce est protégée au niveau national et inscrite au Livre rouge de la flore menacée de France (Tome II : espèce à surveiller).
Elle est présente tout au long de la rivière d'Ars et du Riovert de façon ponctuelle

Littorelle

Pie-grièche grise, *Lanius excubitor*
Ce passereau de la taille d'un merle est inféodé aux milieux ouverts parsemés de buissons et bosquets. Il chasse dans les zones ouvertes humides ou non (landes sèches, prairies, tourbières). Cette espèce est rare en Limousin, seule une vingtaine de couples ont été recensés dans la région en 2011 (SEPOL), se reproduisant en majorité sur les sites du Conservatoire.

Conception - réalisation : CREN Limousin (05 55 03 29 07) - novembre 2011 - Crédit photo : CREN Limousin